



LE 5 NOVEMBRE 2018

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beupré au 10 995 rue des Montagnards, le lundi 5 novembre 2018 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

M. Pierre Renaud, maire
Mme Nancy Pelletier, conseillère #1
M. Christian Blouin, conseiller #2
M. Serge Simard, conseiller #4
M. Michel Beaumont, conseiller #5
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absence motivée : M. Pierre Carignan, conseiller #3

8746-051118 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

RAPPORT

C.C.U.

- . Rapport des permis octobre 2018

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire octobre 2018

8747-051118 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2018**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.

8748-051118 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2018**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 octobre 2018.

8749-051118 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1801875 à 1801987	159 125,75 \$
Journal des chèques 1801988 à 1802005	233 207,07 \$
Journal des annulations chèque 1801884	(710,56 \$)
Journal des chèques 1802006 à 1802035	703 535,87 \$
Journal des chèques 1802036 à 1802086	59 967,49 \$
Journal des chèques 1802087 à 1802158	117 157,08 \$
Journal des chèques 1802159 à 1802176	506 587,41 \$

8750-051118 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1236**

ATTENDU l'avis de motion et la présentation du projet de règlement numéro 1236 à la séance du 1^{er} octobre 2018 ;

ATTENDU qu'aucune modification n'a été apportée audit projet de règlement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'adopter le *Règlement numéro 1236 modifiant le règlement no 1204 concernant l'adoption d'un crédit de taxes au bénéfice de certaines entreprises*.

8751-051118 **SOUPER DES EMPLOYÉS ET DU CONSEIL MUNICIPAL TEMPS DES FÊTES**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'organiser un souper des employés et du conseil municipal qui se tiendra le 23 novembre 2018 au Centre multifonctionnel des loisirs et d'autoriser les dépenses inhérentes.

8752-051118 **GALA RECONNAISSANCE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'entériner la participation des membres du conseil ainsi que celle du directeur général et de la greffière au Gala reconnaissance Côte-de-Beaupré le 1^{er} novembre 2018 et d'autoriser le paiement des dépenses inhérentes.

8753-051118 **DON À LA ST-VINCENT DE PAUL**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de faire un don à la St-Vincent de Paul au montant de 1 500,00 \$. Des certificats seront achetés auprès de « IGA » et remis à l'organisme St-Vincent de Paul afin d'aider les familles démunies de Beupré.

8754-051118 **ABROGER LA RÉOLUTION 8625-090718 – VENTE D'UN TERRAIN CHEMIN DE LA RIVIÈRE (LOT 3 681 202)**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'abroger la résolution 8625-090718 adoptée le 9 juillet 2018 concernant la vente d'un terrain situé sur le Chemin de la Rivière et connu comme étant le lot 3 681 202 suite au désistement de l'éventuel acheteur.

8755-051118 **ABROGER LA RÉOLUTION 8619-090718 – PROPOSITION NOUVELLE IMAGE DE MARQUE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'abroger la résolution 8619-090718.

8756-051118 **CONDITIONS À LA VENTE DU TERRAIN À LOCATION EXCAVATION G.R. 2.0 INC.**

ATTENDU la vente du terrain situé dans le Parc industriel connu comme étant le lot 6 264 184 à Location Excavation G.R. 2.0 inc.;

ATTENDU que la Ville désire que les conditions suivantes soient mentionnées au contrat de vente :

- a) l'aire d'entreposage des matériaux et de la machinerie ne pourra pas empiéter dans la marge de recul avant qui est de 6 mètres;
- b) une clôture de type « Frost avec lattes opaques » devra être installée à partir du mur de la façade avant du bâtiment d'une hauteur de 2,5 mètres afin de masquer l'aire d'entreposage;
- c) limiter la hauteur des matériaux à entreposer à 2,5 mètres, soit la hauteur maximale de la clôture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de donner instruction au notaire d'inclure ces conditions au contrat notarié.

8757-051118 **MANDAT À LA FQM – NÉGOCIATION CONVENTION COLLECTIVE DES POMPIERS**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de mandater la FQM pour la négociation de la convention collective des pompiers, suivant l'offre de service du 26 septembre 2018.

8758-051118 **MTQ – MUR SÉPARATEUR ROUTE 360 ET ENLEVER UNE VOIE DE CIRCULATION DIRECTION SUD**

ATTENDU la rencontre avec le ministère des Transports dans le cadre de la sécurisation de la Route 360;

ATTENDU que le ministère des Transports sollicite l'avis de la ville à ce sujet;

ATTENDU que le ministère désire installer deux (2) murs séparateurs et enlever une voie de circulation en direction sud sur un tronçon de la Route 360;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que le conseil municipal est d'accord avec la sécurisation de la Route 360 par l'installation d'un mur séparateur mais en désaccord avec la proposition de retrancher une voie de circulation ce qui risquerait d'entraîner une réduction de la fluidité pendant les périodes d'achalandage.

8759-051118 **UMQ – RENOUELEMENT ADHÉSION 2019**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec au montant de 6 262,60 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 7 200,42 \$ incluant le Carrefour du Capital humain pour l'année 2019.

8760-051118 **CORPORATION ÉVÈNEMENT D'ÉTÉ DE QUÉBEC - VÉLIRIUM –
COUPE DU MONDE ET CHAMPIONNATS DES MAÎTRES UCI DE
VÉLO DE MONTAGNE DU MONT STE-ANNE - DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE (25 000 \$)**

ATTENDU la tenue des championnats du monde UCI de vélo de montagne et championnat des maîtres UCI en 2019;

ATTENDU les retombées économiques pour la région;

ATTENDU les nombreux athlètes qui participeront et plus de 150 journalistes internationaux viendront couvrir l'évènement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de verser, en 2019, la somme de 25 000 \$ à la Corporation Évènements d'été de Québec.

8761-051118 **FORMATION FQM – GESTION EFFICACE DES ÉQUIPES DE TRAVAIL
LE 28 NOVEMBRE À BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser Mme Nancy Pelletier à participer à la formation « Gestion efficace des équipes de travail » qui se tiendra le 28 novembre à Beaufort au coût de 440 \$.

8762-051118 **MONT STE-ANNE – FÊTE DU 31 DÉCEMBRE – DEMANDE D'AIDE
FINANCIÈRE (1 586,67 \$)**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de participer financièrement à la fête du 31 décembre qui se tiendra au Mont Ste-Anne en contribuant au tiers des coûts avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et le Mont Ste-Anne. La contribution de la Ville sera de 1 553,66 \$.

8763-051118 **PROJET DE CONSTRUCTION - SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ (5, RUE DE L'ANSE)**

ATTENDU que les propriétaires du lot 4 459 877 ont déposé les plans préparés par Stéphane Rioux en date du 17 juillet 2018 pour une demande de permis pour la construction d'une maison unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire Seigneurie de Beupré et qui sera désignée comme étant le 5, rue de l'Anse;

ATTENDU qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 10 du chapitre 3, la demande de permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet de construction suivant les plans déposés est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que l'architecture du bâtiment s'inscrit dans la continuité de l'architecture développée dans ce projet domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de construction suivant les plans déposés.

8764-051118 **PROJET DE CONSTRUCTION - SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ (100, RUE DE L'ANSE)**

ATTENDU que les propriétaires du lot 4 388 216 ont déposé les plans préparés par Stéphane Rioux en date du 18 septembre 2018 pour une demande de permis pour la construction d'une maison unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire Seigneurie de Beupré et qui sera désignée comme étant le 100, rue de l'Anse;

ATTENDU qu'en vertu du règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 10 du chapitre 3, la demande de permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères d'évaluation énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les documents déposés en regard du règlement 1196 et qu'ils sont d'avis que le projet de construction suivant les plans déposés est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans le règlement et que l'architecture du bâtiment s'inscrit dans la continuité de l'architecture développée dans ce projet domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de construction suivant les plans déposés.

8765-051118 **CARON & GUAY – AJOUT D'UNE PORTE DE GARAGE (95, RUE DE LA DISTILLERIE)**

ATTENDU que le locataire de l'immeuble sis au 95, rue de la Distillerie a déposé un plan et une photo pour une demande de permis pour ajouter une porte de garage sur le mur avant du bâtiment;

ATTENDU qu'en vertu du Règlement 1196 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, sections 14 du chapitre 3, la demande de permis est assujettie à l'approbation par le conseil municipal suivant les

objectifs et les critères énoncés;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé la demande en regard dudit règlement et qu'ils sont d'avis que les travaux modifiant l'apparence extérieure du bâtiment en ajoutant une porte de garage sur le mur avant du bâtiment ne donnera pas une apparence incompatible avec le style architectural du bâtiment industriel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'approuver le projet de rénovation extérieure pour ajouter une porte de garage sur le mur avant du bâtiment industriel suivant les documents déposés.

8766-051118 **LETTRES D'ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT DE NUIT**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'entériner la lettre d'entente à la convention collective relativement au déneigement pour la saison hivernale 2018-2019 signée par M. Roch Lemieux, directeur général. Les employés visés sont M. Gaétan Pelletier, Gaétan Gagnon, Thomas Bélanger, Stéphane Dupont et Jimmy Paradis Labrecque.

8767-051118 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 1 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaufort a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT que la Ville de Beaufort désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Beaufort autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE monsieur Jean-Michel Larin, Chef d'équipe eau potable ou monsieur Roch Lemieux, directeur général soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

8768-051118 **EMBAUCHE DE M. STEVE LEFEBVRE À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE JOURNALIER OPÉRATEUR**

ATTENDU la parution de l'offre d'emploi de chef d'équipe travaux publics et hygiène du milieu;

ATTENDU l'intérêt manifesté par M. Steve Lefebvre déjà employé à titre de journalier opérateur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- Que M. Steve Lefebvre soit promu au poste de chef d'équipe travaux publics et hygiène du milieu;
- Que la date de début d'emploi à ce nouveau poste soit le 6 novembre 2018;
- Que le salaire de M. Lefebvre soit déterminé en fonction de la classe d'emploi de chef d'équipe journalier opérateur, échelon 6001 heures et plus.

8769-051118 **OUVERTURE D'UN POSTE DE JOURNALIER OPÉRATEUR**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser Roch Lemieux à procéder à l'affichage d'un poste de journalier opérateur.

8770-051118 **INSTALLATION D'UN CABANON À L'USINE D'EAU POTABLE**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser l'installation d'un cabanon à l'usine d'eau potable.

8771-051118 **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACHAT DU CAMION DÉNEIGEMENT TYPE ÉPANDÉUR**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'approprier une somme de 220 000 \$ du surplus accumulé pour l'achat du camion de déneigement type épandeur, tel que prévu au budget 2018.

8772-051118 **OUVERTURE D'UN POSTE DE TECHNICIEN EAU POTABLE – EAUX USÉES – REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'autoriser Roch Lemieux à procéder à l'affichage d'un poste de technicien eau potable – eaux usées pour le remplacement d'un congé de maternité.

8773-051118 **AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DES SPORTS (MEES) ET LA VILLE DE BEAUPRÉ POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE IV (PSISR4) POUR LA RÉFECTION D'UNE PATINOIRE ET D'UN BÂTIMENT AU PARC DES GOÉLANDS**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux à signer la convention et tous les documents nécessaires à la présente demande d'aide financière.

8774-051118 **PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉLIORATION DU SENTIER DE SKI DE FOND DANS LE PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE AU NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement :

- a) Que la Ville de Beaupré autorise la présentation du projet d'amélioration du sentier de ski de fond au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- b) Que soit confirmé l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dossier;
- c) Que la Ville de Beaupré désigne monsieur Gilles Carrier, directeur des loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

8775-051118 **DEMANDE AIDE FINANCIÈRE FORMATION POMPIERS**

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la Ville de Beaupré désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la Ville de Beaupré prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de la Côte de Beaupré en conformité avec l'article 6 du Programme;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de la Côte de Beauré.

8776-051118 **UTILISATION CAMION INCENDIE - COLLECTE DE FONDS POUR PANIERS DE NOËL**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les pompiers à utiliser le camion incendie pour la collecte de fonds pour des paniers de Noël. L'activité se tiendra le 15 décembre 2018 à l'intersection de la Route 138, de la rue de la Seigneurie et de la rue Beaugard en autant qu'ils obtiennent les autorisations d'usage auprès des autorités concernées.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq (5) personnes sont présentes et plusieurs commentaires ont été émis et les questions suivantes ont été posées :

- Côte de la Falaise;
- Kayak;
- Piscine.

8777-051118 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 10.

Pierre Renaud
Maire

Johanne Gagnon, Greffière et
directrice générale adjointe